

Objectif opérationnel C 4.1 Aider (sensibiliser et accueillir, informer, orienter...) les familles et leurs proches malades et / ou handicapés psychiques vers le logement accompagné en Isère.				
		professionnels concernés	professionnels concernés	Unafam et professionnels concernés
Moyens financiers	0,5 ETP chargé projet pour objectif spécifique C.4.1 et C.4.3 année N 25 000€ + 2500€ frais gestion			
Indicateur(s) de suivi	Nombre de personnes (familles et proches) accueillies pour la question du Logement accompagné			
Indicateur(s) de résultat	Nombre de dossiers déposés pour une demande de logement accompagné			

Objectif opérationnel C 4.2 Créer un Clubhouse à Grenoble, en lien avec l'Association ClubHouse France.	
Intitulé de l'objectif opérationnel / action	C.4.2 Créer un Clubhouse à Grenoble, en lien avec l'Association ClubHouse France.
Description détaillée	<p>Le diagnostic territorial partagé du PTSM de l'Isère a révélé la nécessité de placer le parcours de vie de la personne au cœur des pratiques de soin et d'accompagnement. Par conséquent il faudra repenser l'organisation de l'offre, en rééquilibrant l'attention et les moyens portés au traitement de la maladie avec ceux portés au quotidien de la personne dans son environnement social et familial.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le diagnostic quantitatif de l'ORS pour le PTSM Isère, en matière d'insertion professionnelle (structures d'insertion et de travail en milieu protégé), au 31 décembre 2017, 2 105 places sont autorisées dans le département de l'Isère, dont environ 80 % sont destinées à des personnes ayant une déficience intellectuelle. Seules, 181 places en structure d'insertion professionnelle pour déficiences psychiques sont autorisées et ouvertes dans le département, soit un taux d'équipement en structure d'insertion professionnelle pour déficiences psychiques en Isère nettement plus faible qu'en région (un tiers plus faible). • Toujours selon l'ORS, les établissements d'insertion professionnelle pour adultes en situation de handicap (ESAT, entreprises adaptées (EA)...), sont moins présents dans le sud du département. • Il existe un concept innovant, d'une efficacité validée internationalement : le Clubhouse. Le Clubhouse s'appuie sur la conviction que le potentiel inexploité de chaque personne vivant avec un

Objectif opérationnel C 4.2 Créer un Clubhouse à Grenoble, en lien avec l'Association ClubHouse France.					
	<p>trouble psychique sévère peut être développé collectivement dans un environnement non médicalisé et bienveillant. Le Clubhouse est un lieu d'activités de jour, créé pour et avec des personnes fragilisées par les effets de troubles psychiques, leur permettant de retrouver leurs pairs pour parler librement dans une ambiance de compréhension, de participation et de partage amical, dans le but de faciliter leur socialisation et leur réinsertion professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En France, depuis une dizaine d'années ont été créés des Clubhouse à Paris, Bordeaux et Lyon et d'autres sont en préparation, comme à Nantes. <p>Action proposée :</p> <p>Créer un Clubhouse à Grenoble, en lien avec l'Association ClubHouse France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce lieu innovant permet à des personnes présentant des troubles psychiques et en cours de réinsertion professionnelle, de se retrouver dans un espace convivial propice à la reprise de rythmes sociaux et professionnels, - Grâce à la dynamique d'empowerment par l'autogestion et la pair aidance, les membres du Clubhouse expérimentent leurs compétences à la recherche d'un travail en lien avec des professionnels de la santé et du travail, - Pour rendre l'usager plus éclairé et l'entreprise plus accueillante, le Clubhouse développe une dynamique partenariale entre le champ des entreprises et le champ du handicap psychique. 				
Calendrier de mise en œuvre (année(s) de réalisation de l'action)	2020	2021	2022	2023	2024
	<p>TEMPS 1 Faisabilité :</p> <p>Identifier le référent local</p> <p>Identifier des besoins et des acteurs clés</p> <p>Créer une dynamique locale</p>	<p>TEMPS 1 Opportunité :</p> <p>Valider les besoins et les prérequis</p> <p>Décider de la suite GO/NOGO</p> <p>Créer un comité de pilotage local</p>	<p>TEMPS 2 Cadrage opérationnel :</p> <p>Budget, moyens matériels et humains,</p> <p>Gouvernance</p> <p>Recherche de financements</p> <p>Début de recherche des futurs membres</p>	<p>TEMPS 2</p> <p>Etude détaillée du modèle économique</p> <p>Recherche de financements</p> <p>Recherche des futurs membres</p>	<p>TEMPS 2</p> <p>Ouverture (Installer local, recruter directeur et des membres)</p>
Territoire de réalisation	Grenoble Alpes Métropole				

Objectif opérationnel C 4.2 Créer un Clubhouse à Grenoble, en lien avec l'Association ClubHouse France.				
Structure porteuse	Unafam Isère pendant le TEMPS 1 (si accord Unafam nationale)			
Partenaires opérationnels	Rehpsy, Grenoble Alpes Métropole, Région Auvergne Rhône-Alpes, Ville de Grenoble, Département de l'Isère (MDPH), CHAI (C3R, CMP,...), Groupe Sinoué (Clinique du Dauphiné), CHUGA (Centres experts troubles bipolaires et Dépression résistante), Structures de l'emploi accompagné, Pôle emploi, Associations d'usagers et de pairs-aidants professionnels, GEM, ...			
Moyens humains	Structure	Fonction	ETP	Statut (Salarié, mis à disposition à titre gracieux ou onéreux, bénévole)
Moyens financiers	1 ETP chargé développement projet ClubHouse (étude de faisabilité) 50 000€ + 5 000€ frais gestion			
Indicateur(s) de suivi	Nombre de membres inscrits au Clubhouse			
Indicateur(s) de résultat	Nombre de membres en emploi			

Objectif opérationnel C 4.3 Créer ou développer les transports et l'accompagnement à la mobilité pour les personnes malades et /ou handicapés psychiques.	
Intitulé de l'objectif opérationnel / action	C.4.3 Créer ou développer les transports et l'accompagnement à la mobilité pour les personnes malades et /ou handicapés psychiques.
Description détaillée	<p>Le diagnostic territorial partagé du PTSM de l'Isère a révélé la nécessité de placer le parcours de vie de la personne au cœur des pratiques de soin et d'accompagnement. Par conséquent il faudra repenser l'organisation de l'offre, en rééquilibrant l'attention et les moyens portés au traitement de la maladie avec ceux portés au quotidien de la personne dans son environnement social et familial.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le Diagnostic Territorial Partagé des Parcours de Santé Mentale en Isère, quand l'offre de soins est éloignée ou quand elle se réorganise, et s'éloigne de certains bassins de vie, les transports sont fondamentaux pour les personnes en demande de soins. Il apparaît essentiel de